

Le Prill' héraut



N° 9 - décembre 2005

Tirage: 6300 exemplaires

Municipalité
Route de Cossonay 40
Case Postale 96
1008 Prilly



Editorial

Mignon à croquer, doux comme une caresse, Martin est un petit coquin qu'on a envie de garder dans ses bras toute la journée, vous ne pourrez lui résister. Il s'agit bien sûr d'un ours en peluche...

La période de Noël arrive à grands pas. Depuis de nombreux siècles, le 25 décembre célèbre le jour de la naissance du Christ. Cette fête s'accompagne de nombreuses coutumes: le sapin, la crèche, le Père-Noël, les cadeaux, le houx, les contes, les cantiques, la dinde, la bûche, les chocolats, etc. Tous ces éléments font traditionnellement partie des fêtes de Noël.

Célébration d'abord religieuse, Noël est devenu une fête de recueillement en famille où la notion de cadeaux et de dons, offerts ou reçus, est bien ancrée dans les esprits. Ces présents peuvent nous surprendre, sont offerts par des mains aimantes, choisis pour la personne aimée, ils traduisent leur affection.

Il nous arrive fréquemment de nous tracasser pour offrir un «vrai» présent. En persévérant, nous y parvenons



habituellement. Ce cadeau devient l'expression matérialisée d'une marque d'amour et nous fait voir le merveilleux de la vie. Cependant, chaque effort mis à choisir un cadeau, chaque présent, petit ou grandiose, s'il est offert avec affection ou amour, transforme cet instant en joie et perpétue l'histoire de Noël.

A l'approche de la fin de l'année, la Municipalité souhaite exprimer sa gratitude et ses remerciements à l'ensemble du personnel communal, pour son travail, sans quoi rien ne serait possible.

Pour conclure et au nom de la Municipalité, nous vous souhaitons, chers Prilléranes et Prillérans, un joyeux Noël et une heureuse année 2006. Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur et satisfaction.

*Michel Pellegrinelli,
Conseiller municipal*

USP

L'Union des Sociétés de Prilly

vous présente ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année et vous invite très cordialement à participer à l'apéritif qui sera offert le

samedi 7 janvier 2006
à la Grande Salle de Prilly
à 17 h précises.

Venez nombreux !

L'apéritif sera suivi à 19 heures du traditionnel repas du petit Nouvel An organisé par la Gym de Prilly.

Voulez-vous vous exprimer dans le Prill'Héraut ?

Voici les délais pour les prochaines parutions 2006

N°	Délai de remise des textes au secrétariat municipal	Dates de parution
10	vendredi 3 janvier	27 janvier
11	vendredi 27 janvier	24 février
12	vendredi 3 mars	31 mars
13	vendredi 31 mars	28 avril
14	vendredi 21 avril	19 mai
15	vendredi 23 mai	23 juin
16	vendredi 1 ^{er} septembre	29 septembre
17	vendredi 29 septembre	27 octobre
18	vendredi 27 octobre	24 novembre
19	vendredi 17 novembre	15 décembre

Dans la mesure du possible, nous vous remercions de bien vouloir nous donner vos textes sous format papier et sur disquette ou CD-Rom. Les photos, même en quadrichromie sont les bienvenues.

SERVICES COMMUNAUX

Budget 2006 de la commune de Prilly

Nette amélioration par rapport à la version 2005

Le projet de budget 2006 dégage un résultat positif de Fr. 490'000.- pour un total de charges de Fr. 42'264'000.-. Le déficit du budget 2005 s'élevait à Fr. 1'992'000.-.

C'est donc un budget 2006 en nette amélioration que la Municipalité de Prilly a présenté à son Conseil communal le 12 décembre 2005. Les efforts continus de maîtrise des charges, une diminution de la participation communale à la facture sociale ainsi qu'une augmentation du produit du fonds de péréquation financière intercommunale sont à l'origine de ce résultat.

L'adoption par le Grand Conseil en juin 2005 de la nouvelle loi sur les péréquations intercommunales a eu une incidence positive pour Prilly. En effet, la participation communale à la facture sociale est en diminution de Fr. 2'090'000.- par rapport à 2005. De plus, le revenu obtenu du fonds de péréquation intercommunal augmente de Fr. 865'500.- par rapport à 2005. Globalement, les charges cantonales totalisent Fr. 6'412'000.- pour 2006 contre Fr. 8'336'000.- en 2005.

En ce qui concerne la masse salariale, celle-ci est en hausse de Fr. 341'000.- suite notamment à une indexation de 1,5 % accordée au personnel et à une augmentation du taux d'activité de la Municipalité de 10 % dès le 1^{er} juillet 2006. L'effectif du personnel est stable, soit 90,43 postes à 100 %.

Le coût de nos emprunts, taux moyen 4,118 %, est en forte diminution de Fr. 342'800.- en raison de la réduction de notre dette de 43 à 34 millions. Les recettes des impôts sont en légère diminution de Fr. 26'144'000.- en 2005 à Fr. 25'468'000.- pour 2006. Leur calcul reste encore délicat cette année en raison des incidences de la taxation post-numerando. Le taux d'imposition communal reste fixé à 77,5 pour les deux années à venir.

La marge d'autofinancement qui est obtenue par la différence entre les revenus ordinaires et les charges ordinaires est réjouissante pour 2006. Elle s'élève à Fr. 3'355'000.- et permettra de financer sans emprunt les investissements prévus de Fr. 1'412'000.- pour 2006.

Les perspectives sont favorables mais cela n'empêchera pas la Municipalité de poursuivre une politique stricte et attentive des dépenses et des investissements.

Rémy Pidoux, municipal des finances

Nouveau Règlement de police dès le 1^{er} janvier 2006

Nous tenons à vous informer que le nouveau Règlement de police entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Il abroge celui du 18 décembre 2000.

Les principaux thèmes actualisés sont les suivants :

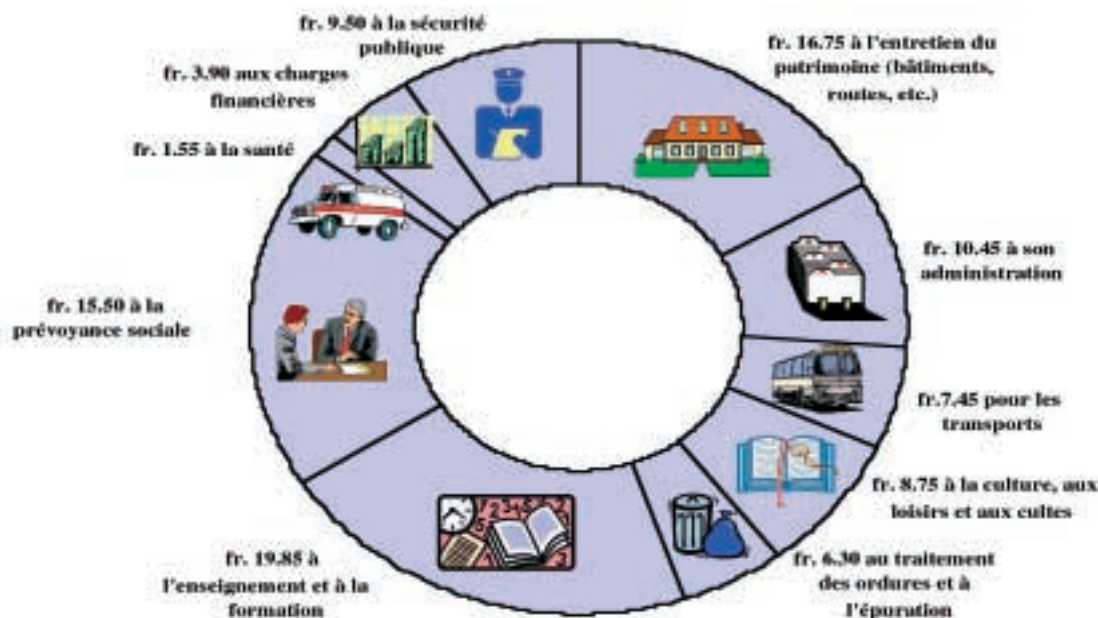
- interdiction de faire du feu ; seuls sont autorisés les petits feux destinés aux grillades ;
- adaptation des textes en regard de la Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB) ;
- protection des mineurs en regard de la diffusion d'articles pornographiques ou érotiques ;
- les sacs à ordures, ou tout autre contenant pouvant être abîmés par des animaux, ne seront déposés sur la voie publique que le matin même du ramassage ;
- modification des heures d'ouverture pour les établissements au bénéfice de licence de discothèque, de night-club ou assimilés ;
- modification des heures d'ouverture des magasins, le samedi et pour les commerces de moins de 150 m² ;
- les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique ;
- le personnel du Laboratoire cantonal est chargé du contrôle des denrées alimentaires.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter et imprimer le Règlement de police sur le site www.prilly.ch/police. Des exemplaires sont également à disposition au poste de police.

Avis à la population prillérane! Fermeture des bureaux CSR et ACAS

Du 9 au 22 janvier 2006, pour cause d'introduction du nouveau revenu d'insertion, les bureaux du Centre social régional et de l'Agence communale des assurances sociales, sis à la rue des Métiers 1, seront fermés au public, tous les après-midi.

Chaque fois que Prilly dépensera 100 francs, il sera consacré en 2006...



**GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS,
ASSOCIATIONS...**

**Les ateliers loisirs
de l'association familiale de Prilly**

proposent aux enfants **dès 6 ans**
différents ateliers durant l'année
(poterie - cuisine - bricolage - mosaïque - expression)

Il reste aussi des places pour les ateliers de bricolages
durant les vacances de février 2006.

Places limitées, inscriptions à l'avance à:
Cathy Martin, tél. 021 626 59 84 ou 079 735 62 71



Récital au Temple de la Broye

A la harpe, par M. Michel Bühler,
le mardi 20 décembre à 19h30

Entrée libre, collecte



Mots d'où...



Calvados: (Département de la région Basse-Normandie et alcool célèbre) Les Français en général et les Normands en particulier n'ont pas le don des langues. La preuve: en 1588, Philippe II d'Espagne lança les 130 vaisseaux de son Invincible Armada à l'assaut de l'Angleterre. Une terrible tempête mit à mal la flotte espagnole. L'un des navires vint s'éventrer sur des écueils situés au large de la Normandie: il s'appelait El Salvador (le sauveur). L'accent normand transformera ce Salvador en... Calvados qui désignera d'abord la dangereuse barre rocheuse, puis le département lui-même et enfin... le sublime alcool!

Quelques définitions...!

- Amitié:** bateau suffisamment grand pour transporter deux personnes par beau temps et une seule en cas de mauvais temps
- Bonheur:** Agréable sensation qui naît de la contemplation de la misère d'autrui
- Félicitations:** Politesse de la jalousie

A méditer...

Si le gouvernement créait un impôt sur la connerie,
il serait tout de suite autosuffisant.

Jean Yanne

MALLEY LUMIÈRES - CINÉTOILE

ACTUALITÉ CINÉMA: King Kong

La légende du grand singe au cœur tendre King Kong suscite régulièrement des remakes et imitations et y survit chaque fois. La magie même de cette aventure «inventée» en 1933 par Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack reste en effet intacte, déclenchant tour à tour chez le spectateur des sentiments d'exaltation, de terreur, de tristesse, de révolte, tout en le confrontant à l'amour, à l'injustice, à une société en marche jalonnée par des actes destructeurs.

Le mythe de King Kong, comme on le découvre aujourd'hui dans la version du cinéaste né en Nouvelle-Zélande, Peter Jackson, est aussi l'occasion de porter à l'écran, pour des sommes faramineuses (plus de 200 millions de dollars), tous les effets spéciaux possibles qui contribueront à donner vie à ce grand singe que les spécialistes du cinéma fantastique et de science-fiction, Jean-Pierre Andrevon et Alain Schlockoff, décrivent comme une créature qui «matérialise les traumatismes cachés dans les brouillards de l'enfance, qui nous harcèlent sans cesse». Créature métaphorique également «qui permet de comparer la jungle du passé avec la jungle de l'asphalte où nous sommes tout aussi bien écrasés.» Témoin enfin de la puissance du rouleau compresseur qu'est l'homme moderne, à l'image des Américains: «on transplante et on tue, ethnocide et génocide dans un seul corps géant». Au-delà de toute considération cinématographique, King Kong sera toujours présent, et plus que jamais aujourd'hui, dans l'inconscient de l'homme pour lui rappeler avec quel acharnement il détruit la nature pour s'imposer comme le roi de l'univers.

Armande Reymond

Notre concours!

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles **Cinétoile** à Malley Lumières/Prilly en répondant à la question suivante:

En quelle année fut tournée la première version de King Kong?

Envoyez-nous votre réponse **dès lundi 19 décembre** et **jusqu'au vendredi 23 décembre 2005**: par **carte postale**, à l'adresse suivante: **Secrétariat municipal, route de Cossonay 40, Case postale 96, 1008 Prilly** ou par **e-mail** à l'adresse suivante: **greffe@prilly.ch**.

N'oubliez surtout pas de mentionner votre nom, prénom et adresse complète afin que nous puissions vous envoyer votre invitation.

cadeau cadeau cadeau cadeau cadeau cadeau

Un cadeau idéal!

9 places à 11frs

Carte offerte
valable à Cinétoile et au Cine Qua Non

CINÉTOILE, Malley Lumières à Prilly
CINE QUA NON, Rue Mauborget à Lausanne

GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS...

Paroisse réformée de Prilly-Jouxens et son agenda...

Fêtes de Noël

Les enfants préparent la traditionnelle saynète de Noël pour le dimanche 18 décembre (10h00 à Saint-Etienne). Rassembler tous les âges, autour des enfants, pour fêter la Nativité, c'est le privilège d'une paroisse. Ne manquez pas ces fêtes.

La veillée aura lieu comme de coutume à Broye, samedi 24 décembre à 22h30: chants de Noël, liturgie de la Nativité, célébration de la cène, vin chaud à la sortie.

Les cultes de Noël, dimanche 25 décembre, auront lieu à Jouxens (09h00) et Saint-Etienne (10h30).

Eveil de la foi

Les familles protestantes et catholiques ont des célébrations communes «Eveil de la foi», qui regroupent enfants et parents. La prochaine aura lieu à Saint-Etienne, jeudi 19 janvier 2006 à 17 h.

Semaine de l'Unité

Les paroisses catholique et réformée proposent deux célébrations œcuméniques, au Bon-Pasteur le vendredi 20 janvier 2006 (9h), à Broye le dimanche 22 janvier 2006(19h30).

Concert de gospel

par le quatuor **EVENING SISTERS** à l'Eglise du Bon-Pasteur,
le mercredi 21 décembre 2005 à 20h15
Entrée libre et collecte en faveur du programme
des enfants des rues de Lima, Pérou.
Pour Frères de nos Frères, Comité Vaud
Michel Rod, Vieux-Collège 7, 1008 Prilly

Nuit de Noël pour les personnes isolées

Noël, fête du retour de la lumière est une fête familiale par excellence.

A cette époque de l'année, la solitude est difficile à supporter. C'est pourquoi La Cascade à Prilly organise, avec l'aide de la commune et de ses fournisseurs, le Noël des isolés.

Ce Noël aura lieu le samedi 24 décembre à 18 h 30.

Au menu :

Apéritif:	Offert par la commune de Prilly
Entrée:	Terrine au poivre
Plat principal:	Fondue chinoise, Riz, Salade
Dessert:	Bûche de Noël
Café	

Nous espérons qu'à l'occasion de Noël toute la population de Prilly puisse vivre ce petit poème :

Le soir de Noël
la solitude ça n'existe pas.

Partageons notre repas,
fêtons Noël
avec plein de gens sympas.

Inscriptions auprès de la patronne:

M^{me} Lynda Meyer, La Cascade, Centenaire 4, tél. 021 624 70 61

SERVICES COMMUNAUX

Propriété de Plan-Sépey sur Gryon

Quel enfant ou quel élève, prilléran ou d'ailleurs, ne connaît-il pas la propriété de Plan-Sépey sur Gryon, pour y avoir passé quelques semaines de colonies de vacances, d'école à la montagne ou de camp de ski?

La Commune de Prilly peut se vanter de disposer d'un magnifique lieu de séjour, situé à 1200 mètres d'altitude, non loin de la Barboleusaz.

Ces dernières années, le bâtiment de «La Renardière» et le chalet «Le Bambi» ont été démolis pour faire place à deux nouvelles constructions plus belles et plus spacieuses qu'auparavant.

Rappelons, en quelques phrases, quelles furent les tractations ayant pu déboucher sur l'acquisition de Plan-Sépey sur Gryon :

- C'est en date du 17 juin 1957, que Monsieur le Conseiller communal Maurice Pradervand déposait sur le bureau de l'Autorité législative une motion invitant la Municipalité à «étudier la création d'une colonie de vacances».
 - Après avoir fait paraître plusieurs annonces dans la presse, l'Autorité exécutive reçut quelques 35 offres réparties en nombre à peu près égal entre les régions des Alpes-Préalpes et du Jura; les Alpes jouissant d'un climat plus favorable et de meilleures conditions d'enneigement, c'est dans cette contrée que la Municipalité décida d'y acquérir une propriété.
 - Le 30 novembre 1959, le Conseil communal acceptait les conclusions du préavis proposant l'achat de la propriété de Plan-Sépey, d'une surface de 25'000 m² entièrement clôturée et dotée de trois bâtiments existants.
 - Les premiers colons furent accueillis au début du mois de juillet 1960; mais ce n'est qu'au mois de juin 1967, que la Municipalité déposait un nouveau préavis autorisant la construction d'un bâtiment préfabriqué de 2 étages sur rez, appelé «L'Ecureuil» et apte à y loger une quarantaine de pensionnaires.
 - Précisons encore que le coût d'achat ne s'est élevé qu'à Fr. 175'000.- et que celui de la nouvelle construction a atteint le montant de Fr. 680'000.-.
- Aujourd'hui, Plan-Sépey accueille, tout au long de l'année, de nombreux résidents: camps de ski de janvier à mars pour les élèves de l'établissement secondaire, école à la montagne d'avril à juin et de septembre à décembre pour les enfants des écoles primaires et secondaires, colonies de vacances en juillet, en août et en octobre, séminaires et week-ends sportifs organisés par diverses sociétés, échelonnés sur l'année.

Service des Domaines, bâtiments et gérances

